

222C1743
FR0010501692-OP015-AS10

6 juillet 2022

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

GENERIX GROUP

(Euronext Paris)

Complément à D&I 222C1491 du 15 juin 2022

- 1- Le 6 juillet 2022, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société GENERIX GROUP en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 15 juin 2022, par Alantra Capital Markets, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée New Gen Holding¹, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Farthouat Finance, représenté par Mme Marie-Ange Farthouat, mandaté le 9 mai 2022 par le conseil de surveillance de la société GENERIX GROUP (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2°, 4°, II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée, y compris en cas de retrait obligatoire et (ii) l'avis motivé du conseil de surveillance de la société GENERIX GROUP en date du 5 juillet 2022, en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

- 2- Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GENERIX GROUP sont applicables.

¹ Contrôlée par la société Pléiade Investissement, elle-même contrôlée par la société Poirier & Cie Finance et Conseil SARL, laquelle est contrôlée par M. François Poirier.